

Interpellation présentée par le député :
M. Jean-Claude Ducrot

Date de dépôt : 7 octobre 2009

Interpellation urgente écrite **Ne laissons pas mourir les jardins familiaux!**

Mesdames et
Messieurs les députés,

Plusieurs groupements de jardins familiaux doivent disparaître pour laisser place à des immeubles, soit plus d'une centaine de jardins appelés à être supprimés. La nécessité de construire des habitations est incontestable mais il est indispensable de trouver des terrains de remplacement. A ce jour que des promesses et RIEN DE CONCRET ! Indépendamment de la culture des légumes et des fleurs, le bien-être, le lien social font partie de la vie des groupements. Ils sont des lieux d'échanges pour les adultes, d'émerveillement et d'éducation pour les enfants. De plus, il est incontestable que les jardins familiaux sont aussi des poumons de verdure respectueux de l'environnement. La nécessité d'aménager de nouvelles parcelles n'est donc pas à démontrer. Ne donnons pas libre court aux paroles du célèbre chanteur Jean Ferrat. ***Dans leurs HLM, ils mangent du poulet aux hormones !!! Nos familles désireuses de cultiver un lopin de terre méritent un peu plus !***

Ma question est la suivante: en lieu et place de vaines promesses, le Conseil d'Etat entend-il, avec le concours des communes, aménager de nouvelles parcelles afin de remplacer celles qui sont appelées à disparaître et satisfaire aux attentes de la Fédération Genevoise des Jardins Familiaux ?